



A.C.D. COSTA ETRUSCA
Via Aurelia, 556 57016 Castiglioncello (Li)
Telefax 0586787286 - cell. 328 9510666
www.cyclingcostaetrusca.eu - www.ciclismoarosignano.it - e.mail: pariETTIRENzo@alice.it
Coni - F.C.I. 08-B-2597 Codice Fiscale - Partita IVA **01481500492**

13°TROFEO COSTA ETRUSCA 1° GIRO COMUNI – ROSIGNANO M/MO – LIVORNO
Vendredi 20 MARS 2009

RÈGLEMENT PARTICULIER DE COURSE

Art. 1 - Organisation

La course **13°Trofeo Costa Etrusca – 1° G.P. Comuni di Rosignano M.Mo - Livorno** est organisé par la Société **A.C.D. COSTA ETRUSCA - 08 F 2597** avec siège en rue **Aurelia 556 57016** - Ville: **Castiglioncello (Li)** tel.: (+39) **0586 787286** e Fax: (+39) **0586 787286** - e.mail: pariETTIRENzo@alice.it et elle se déroule en conformité avec les règlements de Union Cycliste International le jour **Vendredi 20 mars 2009**

Art. 2 - Type d'épreuve

La course est réservée à la catégorie Femmes Elite et elle est inscrite dans le calendrier U.C.I. Mondiale Femmes.

La course est inscrite in classe 1.2 W. En conformité aux règlements U.C.I., elle distribue les scores suivants: 1° p.40, 2° p.30, 3° p. 16, 4° p. 12, 5° p. 10, 6° p. 8, 7° p. 6, 8° p. 3, valable pour le classement mondial féminin U.C.I

Art. 3 – Participation

En conformité à l'art. 2.1.005 du règlement UCI, à l'épreuve sont admis les équipes suivantes : équipes féminines UCI, équipes nationales, équipes régionales, de team et équipes mixtes.

En conformité à l'art. 2.2.003 du règlement UCI, le numéro des athlètes par équipe est minimum 5 maximum 8

La course se dispute sur le parcours illustré dans les suivants documents attaches :

Art. 4 – Permanence

La permanence au départ sera ouverte dès **9 h 30** chez de **Centro Nautico Vada (LI)**.

La confirmation des partants et le retrait des dossards de la part des responsables des équipes sera effectué à la permanence de **10 h 00 à 12 h 00**.

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée selon l'art. 1.2.087 du règlement UCI, à la présence de la Direction Générale de l'organisation et des composants du Collèges des Commissaires, est fixée à **12h 20** l de **Centro Nautico Vada** dans la salle .

La signature de la feuille de départ sera disponible de **13h 20 à 13h 50**.

Le départ officiel de **Vada** s'effectuera à **14h 00**.

La permanence à l'arrivée sera ouverte dès 15h 00 chez **Circolo Astra di via Luigi Orlando, 39 Livorno**.

Art. 5 – Radio course

Les informations pendant la course sont transmises sur la fréquence Radio Tour Mhz 26,945 canal 34.

Art. 6 – Assistance technique neutre – voiture neutre

Le service d'assistance technique neutre- voiture neutre est soigné par **Team Cicli Bertini**. Le service est assuré par trois voitures dument équipées, dépannage moto pas prévue.

Art. 7 – Temps maximum

Toutes les athlètes arrivées avec un temps supérieur au 5% du vainqueur ne seront pas classées. Sauf en circonstances exceptionnelles évalués par le Collèges de Commissaires et l'Organisation.

Art. 8 – Prix

Sont attribués les prix suivants: 1°arrivato € 320,00; 2° arr.€ 214,00; 3° arr. € 162,00; 4° arr. €1 34,00; 5° arr. € 107,00; 6° arr. € 92,00; 7° arr. € 85,00; 8° arr. € 74,00; 9° arr. € 64,00; 10° arr. € 52,00; 11° arr. € 42,00; 12° arr. € 42,00; 13° arr. € 42,00; 14° arr. € 42,00; 15° arr. € 32,00; 16° arr. € 22,00; 17° arr. € 22,00; 18° arr. € 22,00; 19° arr. € 22,00; 20° arr. € 22,00; per un totale di € 1617 di arrivo.

Gran Prix de la montagne A' la localité Nibbiaia Km 93 est présent un sprint spécial pour les les trois premières au passage: 1° € 70,00; 2° € 50,00; 3° € 30,00.

Gran Prix de la montagne A' la localité Castellaccio Km 103 est présent un sprint spécial pour les les trois premières au passage: 1° € 70,00; 2° € 50,00; 3° € 30,00.

A' la gagnante de la manifestation sera attribué le **VI° Trophée à la Mémoire "Tiziano Saba"**.

Le total generale des prix attribuées pour la manifestation est de € 1635,00 .

Art. 9 – Cérémonie Protocolaire

En conformité à l'art. 1.2.112 du règlement UCI, les athlètes suivantes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire

- Les premières trois athlètes arrivées
- La Première au G.P.M.
- la Première au Sprint Intermédiaire.

Elles doivent se présenter entre 10 minutes de l'arrivée.

Art. 10 – Pénalités

Elles seront appliquées seulement les barèmes de pénalisation U.C.I art. 12.1.040.

Art. 11 – Passage à Niveau

Pour éventuel passage à niveau, sera appliqué l'art 2.3.034 et l'art 2.3.034 du règlement UCI
Passage à niveau à la **localité S.P. Palazzi Km 57, localité Le Badie Km 70**

Art. 12 – Control Antidopage

Les règles antidopage de l'UCI sont intégralement appliquées à cette épreuve, comme aussi sera appliqué la loi antidopage Italienne.

Le contrôle antidopage sera effectué à chez le gymnase **Circolo Astra di via Luigi Orlando, 39 Livorno .**

Art. 13 – Service Sanitaire

Le service sanitaire pendant la course sera effectué par 2 ambulances et 1 voiture avec médecin à bord.
Médecin de course Dottor Cosci Luciano licence n°111.

Art. 14 – Code routier

Toutes les athlètes et les conducteurs des voitures à la suite de la course doivent observer le Code Routier en vigueur en Italie. La course sera ouverte par la voiture avec la plaque "INIZIO GARA CICLISTICA" et fermé par la voiture balai avec la plaque "FINE GARA CICLISTICA"

Art. 15 – Collège des Commissaires

Le Collège des Commissaires est composé par :

President	Guy Dobbelaere (Bel)
Commissaire	Aristei Mauro
Commissaire	Sembianti Renata
Juge à l'arrivé	Mazzanti Gianni
Commissaire moto	Muzzioli Simona

- Vice-Directeur d'Organisation **Devoti Mauro**

- Directeur d'Organisation **Landi Ivano**

Président **VENTURI PAOLO**